

**CREST (du), en Savoie.** Armes : de gueules à une bande d'or, chargée de trois croissants d'azur (alias de sinople). — Devise : Per sidera cresco. La famille DU CREST, aujourd'hui déchue, appartient à l'ancienne noblesse de Savoie. M. de Foras donne sur elle d'intéressants détails dans son Armorial de Savoie. D'après cet auteur, la filiation, présumée depuis noble Pierre du Crest, décédé avant 1431, serait régulièrement établie depuis noble Albert du Crest, chevalier (?), Sgr de Mentionnax-en-Bornes, qui épousa d'abord, en 1840, Barthélemie de Beaufort, puis, par contrat dotal du 13 septembre 1853, Louise, dame de la juridiction de la Croix-en-Bornes, fille de noble et puissant Henri de Viry. La descendance d'Albert du Crest se partagea en plusieurs rameaux. Le seul de ces rameaux qui se soit perpétué jusqu'à nos jours a subi les vicissitudes de la fortune. Lors de la dernière convocation des nobles de Savoie faite par le roi Charles-Félix, M. du Crest de Clermont, simple cultivateur, se rendit à Chambéry en habits de paysan pour prendre sa place dans l'assemblée. On raconte que vers 1870 un membre de la famille du Crest de Clermont était conducteur de la diligence de Genève à Bonneville.

#### Principales alliances

Noyel de Bellegarde 1737, de Lucinge d'Arenthon, de Regard de Villeneuve 1765, de Loys.

**Du CREST de VILLENEUVE et de LORGERIE (du),** en Bretagne. Mêmes armes que la famille précédente. La famille DU CREST DE VILLENEUVE ET DE LORGERIE, honorablement connue en Bretagne depuis la fin du xvi<sup>e</sup> siècle, est originaire de Savoie et croit être une branche de la vieille famille à laquelle a été consacrée la précédente notice. Elle n'est pas mentionnée dans l'Armorial de Bretagne de Potier de Courcy ; mais on trouvera sur elle des renseignements dans le Répertoire de <sup>^</sup>bibliographie bretonne de Kerviler. Elle a pour auteur Pierre du Crest qui vint dans la seconde moitié du xvi<sup>e</sup> siècle se fixer à Tréguier, puis à Saint-Brieuc, en Bretagne. D'après les généalogistes contemporains, ce Pierre du Crest serait né à Cruseille, en Savoie, aurait été fils de noble Michel du Crest et de dame Pernelle de Saucil et aurait obtenu du roi Henri III, en octobre 1576, des lettres de naturalité. On ne connaît pas à ses descendants de principe d'anoblissement ; on ne voit pas, du reste, qu'ils aient jamais porté les qualifications nobiliaires. Pierre Ducrest, sieur de la Ville-Pipe d'or, en la paroisse de Plérin, décédé à Vannes en 1683, avait épousé en 1672 Jeanne Espivent, fille du seigneur des Aulnays. Son frère, Eustache du Crest, officier, épousa à Rennes, le 27 janvier 1705, Rose Gault, fille du sénéchal du Teil. Après la mort de son beau-père il recueillit la charge de sénéchal du Teil que la famille Ducrest conserva jusqu'à l'époque de la Révolution. Ses deux petits-fils, René-François Ducrest, sieur de Villeneuve, né en 1744, dernier sénéchal du Teil, colonel des gardes nationales de sa région en 1789, marié à M<sup>l</sup>le Herbert de la Vigne, décédé en 1799, et Guy-Nicolas Ducrest, sieur de Lorgerie, docteur en médecine, furent les auteurs de deux branches actuellement existantes. Les représentants de ces deux branches ont été autorisés, par jugement de 1897, à substituer au nom de : Ducrest, en un mot, celui de : du Crest, porté par leurs ascendants avant la Révolution. La branche aînée, dite de Villeneuve, a été illustrée par Alexandre-Louis Ducrest de Villeneuve, né en 1777, un des fils de René François, contre-amiral en 1829, préfet maritime à

Lorient, grand-officier de la Légion d'honneur, décédé à Paris en 1851, et par son fils, Alexandre Ducrest de Villeneuve, né en 1813, général de division à titre auxiliaire en 1870, contre-amiral en 1871, commandeur de la Légion d'honneur. Deux représentants de la branche cadette, Jean-Baptiste Cyr Ducrest, né en 1818 à Martigné-Ferchaud, et son fils, Alexandre-Edgar Ducrest, né à Rennes en 1854, avaient demandé, le 18 juin 1876, l'autorisation de joindre régulièrement à leur nom celui de : DE LORGERIE sous lequel ils étaient connus. La famille du Crest a fourni des officiers de terre et de mer très distingués, un préfet (Emile-Louis du Crest de Villeneuve, né en 1838), des littérateurs, des médecins, etc. Principales alliances : Espivent 1672, Tachet de Barneval, Maufras du Chatellier, de Thevenard, -Sallandrouze de Lamornaix, Verne, de Botherel 1882, Ernault de Moulins 1911, Hersart de la Villemarqué 1910, du Boscq de Beaumont, etc.

**CREST (du), en Bourgogne.** Armes : d'azur à trois bandes d'or; au chef d'argent chargé d'un lion issant de sable, armé et lampassé de gueules. La famille DD CREST, à laquelle appartenait la célèbre comtesse de Genlis, a occupé un rang distingué dans la noblesse de Bourgogne. On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres. Léonard Ducrest, citoyen d' Autun, notaire à Dijon, fut anobli en 1433 par lettres du duc Philippe le Bon ; il fut plus tard clerc et auditeur en la Chambre des comptes de Dijon et mourut le 1- janvier 1477. De son mariage avec Jeanne Boillardet, il eut trois fils : 1° Étienne, auditeur en la Chambre des comptes de Dijon, président en la Chambre des comptes de Dôle en 1494, qui de son mariage avec Colette Thibran paraît n'avoir eu qu'un fils, Jean, chanoine de la cathédrale de Dôle en 1806 ; 2° Drouin, clerc et auditeur en la Chambre des comptes de Dijon ; 3° Jean, sur lequel on ne sait rien. Bien qu'habitant la même région la famille du Crest, actuellement existante, croit être distincte de celle du même nom qui a donné au xv<sup>e</sup> siècle plusieurs magistrats à la Chambre des comptes de Dijon. Elle revendique une origine commune avec une famille du Crest qui a appartenu à la noblesse de Savoie et à laquelle il a été plus haut consacré une notice. Un de ses membres, le baron du Crest, propre frère de M<sup>m</sup> - de Genlis, sollicita vainement en 1773 la faveur d'être admis aux honneurs de la Cour. Le généalogiste des Ordres du Roi, chargé d'examiner les preuves de noblesse qu'il dut faire en cette circonstance, adressa le 8 juillet 1773 au duc de la Vrillière un rapport fort défavorable. Ce rapport, conservé dans les manuscrits de Chérin, commence en ces termes . « Le mémoire de M. le baron du Crest porte que sa famille est originaire de Savoie, que l'auteur de son émigration en France est Amé du Crest qui y passa en qualité d'écuyer « de Charlotte de Savoie et épousa une la Valette, que le contrat de mariage de cet Amé, ainsi que celui de Philippe du Crest avec Claude de Gevingy, ont été perdus... et enfin qu'il porte 300 ans « de noblesse non interrompue... On va discuter ces diverses assertions dans le même ordre qu'elles sont ici exposées. L'opinion de la famille du Crest sur son origine n'est pas nouvelle, mais ce n'est qu'une tradition vague. Elle a varié sur le nom de l'auteur de sa prétendue émigration. En 1669 François du Crest, Sgr de Cersot, chef d'une branche qu'on croit puînée de celle de M. le « baron du Crest, en nommait deux, Henri et Amé, qu'il disait avoir épousé en 1460 Marguerite et Antoinette, dames de la Valette. Quand même ce fait serait prouvé, il n'intéresserait pas M. le baron du Crest qui n'est issu ni de l'un, ni de l'autre et qui ne prouve pas que ces deux sujets aient été parents de Philippe du Crest, son premier auteur certain suivant la preuve de Claude du Crest, son bisaïeul... Un mémoire communiqué en .1708 par Charles-François du Crest, Sgr de Chigy, grand-oncle de M. le baron du Crest... porte que c'est Jacques qui est l'auteur de cette émigration et ajoute qu'il était au service de, Charlotte de Savoie, deuxième femme de Louis XI, sans dire en quelle qualité, et qu'il épousa Claude de Gevingy. Mais on observa dès lors que le mari de Claude de Gevingy s'appelait Philippe et non pas Jacques. Enfin M. le baron du Crest prétend aujourd'hui que c'est Amé et le qualifie écuyer de la même princesse. On vient de remarquer qu'il ne descend point d'Ame... Il n'y a donc nul concert entre les diverses branches de la famille du Crest sur

le nom de leur premier auteur. Le seul fait sur lequel elles sont d'accord est la qualité de serviteur, ou d'écuyer, de la reine Charlotte de Savoie qu'elles lui donnent. Mais ce fait n'est pas prouvé et il y a peu d'apparence qu'il puisse l'être jamais. On a un état des officiers de la maison de cette princesse et on n'y trouve aucun sujet du nom de du Crest... A cette même époque et auparavant il existait une famille du Crest établie en Bourgogne. Les registres de la Chambre des comptes de Dijon font connaître Léonard du Crest, clerc et auditeur en cette Chambre en 1448 et 1467, qui peut être le même que Léonard du Crest anobli par le duc Philippe le Bon en 1438, Edme, Drouin et Étienne du Crest qui occupaient de pareilles charges en 1470, 1473 et 1477... Il est plus naturel d'attribuer à cette famille les premiers auteurs de MM. de Cersot et de Chigy qui ont avec elle la communauté de nom et d'origine, secondée de la chronologie, que de supposer à ceux-ci une origine de Savoie, il est vrai qu'il y a en Savoie une famille du Crest et que cette famille peut encore « subsister. Il y en a eu une autre en Dauphiné et une troisième en « Auvergne, mais celle dont est issu M. le baron du Crest... n'a rien de commun avec elles que le nom... La preuve que le bisaïeul de M. de Ponnay d'aujourd'hui fit en 1667 devant M. Lambert d'Herbigny, intendant de Moulins, ne remonte qu'à Jacques, fils de Philippe, dont le premier acte est de l'année 1514. S'il eût eu des titres sur ce dernier, il est vraisemblable qu'il les eût produits... Le plus ancien des titres originaux de M. le baron du Crest n'est que de l'année 1514 et ce titre en cite un autre de l'année 1507. Ce défaut n'est réparé ni par la preuve faite à Allix en 1755 pour la réception de mademoiselle sa sœur, puisqu'elle ne va pas au delà de leur bisaïeul vivant en 1638, ni par celle de Claude du Crest, frère de leur même bisaïeul, en 163-. Il est vrai que quatre gentilshommes déposèrent dans celle-ci que la famille du récipiendaire était très noble et très ancienne ; mais ces expressions sont d'usage pour ces preuves dans l'ordre de Malte... Il résulte de ces observations qu'il n'y a rien de certain sur l'origine de la famille de M. le baron du Crest, qu'il y a cependant plus d'apparence qu'elle est de Bourgogne qu'il n'y en a qu'elle soit de Savoie, que si elle est de Bourgogne, elle a été anoblie en 1436, mais que sa preuve n'est établie par titres originaux que depuis l'année 1514. On peut même ajouter que depuis ce temps la plupart de ses alliances sont nobles, qu'il y en a même de distinguées et qu'elle a des services. La famille du Crest paraît avoir eu pour auteurs deux frères, Amé et Philippe, qui vivaient en Bourgogne dans la seconde moitié du xv<sup>e</sup> siècle et qui, d'après la tradition, étaient originaires de Savoie. Ces deux frères, sur lesquels on ne sait à peu près rien, furent les auteurs de deux grandes branches. La branche des seigneurs de Valette, que l'on suppose être l'ainée, remonte par filiation au 3 novembre 1504, date à laquelle noble homme Luc du Crest fit donation de ses droits sur la terre de Valette à ses deux frères, Jean et Philippe, écuyers, Cosgrs de cette terre. D'après un tableau généalogique conservé dans le Cabinet d'Hozier Luc-Jean et Philippe du Crest auraient été les fils d'Ame, un des deux frères mentionnés plus haut, et d'Antoinette, dame de Valette. Le plus jeune d'entre eux, Philippe du Cray, écuyer, Cosgr de Valette, épousa, le 15 novembre 1517, Perrette de Moroges et passa une transaction en avril 1543. Son fils, noble sieur Luc du Crest, écuyer, Sgr de Valette et de Vendenesse, au diocèse d'Autun, épousa le 14 mars 1855 Françoise de Drompvant. Il en eut, entre autres enfants, deux fils, Jean du Crest, Sgr de Valette et de Montigny, marié d'abord à Jeanne des Paillards, dame de Montigny, morte sans enfants, puis, le 18 juillet 159-, à Jeanne de Barnault, et Barthélemy du Crest, Cosgr de Valette, . irié le 24 avril 1893 à Françoise de Murat, qui furent les auteurs de deux rameaux. Le premier rameau paraît être aujourd'hui éteint. Son chef, François du Crest, marié en 1651 à Marie de Galland, demeurait à Cersot, au bailliage de Chalon, quand il fut maintenu dans sa noblesse, le 20 février 1669, par jugement de Bouchu, intendant de Dijon. Ce jugement, rapporté tout au long dans les Carrés d'Hozier, mentionne un bail qui fut passé en 1478 par Amé et Philippe du Crest, frères. Jean-Baptiste du Crest, fils de François, fut à son tour maintenu dans sa noblesse, le 14 mai 1698, par jugement de Ferrand, successeur de Bouchu. On trouvera dans les Carrés d'Hozier les preuves de noblesse que sa petite-fille, Jeanne du Crest de Montigny, née en 1744 à Saint-Gengoux (Saône-et-Loire), fit en 1755 pour être admise à Saint-Cyr. Claude du Crest de

Montigny, frère de cette jeune fille, épousa vers 1770 Mlle Desplaces de Charmasse. Le chef du second rameau, Jacques du Crest, marié en 1698 à Cécile de LasdeVallotte, fut maintenu dans la noblesse, le 14 juin 1700, par jugement de M. de Nointel de Turmenies, intendant de Moulins, et fit en 1715 des preuves de noblesse pour être admis aux États de Bourgogne. On trouvera dans les Carrés d'Hozier les preuves de noblesse que son petit-fils, Michel du Crest de Villaine, né en 1739, plus tard officier aux gardes françaises, fit en 1756 pour être admis parmi les pages de la Grande Écurie. Michel du Crest de Villaine fut connu sous le titre de comte du Crest. Il épousa à Paris, en 1769, Louise Ogier d'Ivry, décédée en 1794 à Ansbach, en Bavière. Il en eut trois enfants qui paraissent avoir été les derniers représentants de leur rameau : 1° Charles, cavalier noble à l'armée de Condé, décédé en 1796 à l'ambulance de Geissenfeld ; 2° Adélaïde-Pauline, mariée à M. de Valence de Minardière, cheveu-léger de la garde du Roi ; 3- Aglaé, décédée à Ansbach en 1795. f L'auteur de l'autre branche de la famille/du Crest, Phili - ie, épousa vers 1480 Claude de Gevingy. U en eut un fils, Jacques du Crest, auquel sa tante maternelle, Marguerite de Gevingy, donna la seigneurie de Vaux par acte du 24 juin 1509, qui épousa le 8 décembre 1514 Antoinette de Semur et qui rendit hommage, le 19 janvier 1520, à Pierre de la Guiche, Sgr de Chaumont.- Gilbert du Crest, Sgr de Vaux, l'aîné des trois fils de Jacques, épousa en 1545 Anne le Bourgoing. Trois de leurs fils, Hugues, marié le 19 janvier 1598 à Anne de Chargères, Jacques, marié à Bénigne de Barnault, et François, Sgr de Chigy, marié en 1888 à Edmée de Vichy, furent les auteurs de trois rameaux. Un représentant du premier rameau, Denis du Crest, Sgr de Ponnay, demeurant en l'élection de Nevers, fut maintenu dans sa noblesse, le 12 avril 1667, par jugement de Lambert d'Herbigny, intendant de Moulins, après avoir justifié sa filiation depuis l'hommage du 19 janvier 1820 mentionné plus haut. Son fils, Jacques du Crest, Sgr de Ponnay et de Monceau, fut à son tour maintenu dans sa noblesse, le 7 mai 1701, par jugement rendu à Moulins de M. de Turmenies de Nointel. Il fut père de François du Crest, Sgr de Ponnay, qui épousa Marie-Louise de Virgile. Ce rameau s'éteignit avec Jean du Crest, Sgr de Ponnay, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Nevers et qui de son mariage avec Jacqueline Rabirot n'eut que deux filles. Le second rameau posséda, entre autres biens, la seigneurie du Breuil. Son auteur, Jacques du Crest, fut père de Philippe du Crest qui se maria trois fois et qui laissa plusieurs fils. Ce rameau, sur lequel on n'a pu se procurer que peu de renseignements, s'est assez obscurément perpétué à Bourbon-Lancy jusqu'à nos jours. Son chef est connu depuis quelques années sous le titre de comte. François du Crest, auteur du troisième rameau, eut deux fils : 1° Hugues du Crest, Sgr de Chigy, qui épousa en 1633 M<sup>lle</sup> de Bertholon et qui continua la descendance ; -° Claude du Crest, qui fut admis dans l'ordre de Malte en 1630. Fierre du Crest, Sgr de Chigy, fils d'Hugues, fut maintenu dans sa noblesse, en 1667, par jugement rendu à Moulins de l'intendant Lambert d'Herbigny. Il avait épousé en 1639 Jacqueline de Scorraïlle. Il en eut deux fils, tous deux appelés François, qui furent maintenus dans leur noblesse, le 7 mai 1701, par jugement de M. de Turmenies de Nointel. On trouvera dans le Nouveau (FHozier les preuves de noblesse que l'aîné de ces deux frères fit en 1708 pour obtenir l'admission à Saint-Cyr de sa fille unique, Catherine-Amable du Crest de Chigy, née en 1700 à Tazilly (Nièvre), au diocèse d'Autun. Le puîné épousa en 1706 M<sup>lle</sup> Claussin. Il fut le grand-père de Stéphanie-Félicité du Crest de Saint-Aubin, née en 1746, d'abord chanoinesse d'Alix, mariée au comte de Genlis, décédée en 1830, qui joua un rôle si important dans l'histoire politique et littéraire de son temps. Le frère de M<sup>lle</sup> de Genlis, Charles-Louis, né en 1747, connu sous le titre de baron, puis sous celui de marquis du Crest, décédé en 1824, fut un économiste de valeur. Il laissa une fille, Georgette du Crest, qui publia en 1829 des mémoires sur l'impératrice Joséphine. Ce, rameau est aujourd'hui éteint. Le marquis du Crest prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Paris. Jacques du Crest du Breuil, chevalier, Sgr du Breuil, Emilien du Crest, chevalier, Sgr de Saint-Michel, Jean Ducrest, écuyer, Sgr de Ponnay, ancien officier au régiment d'Alsace, et Louisé-Jeanne-Guyonne Ogier d'Ivry, comtesse Ducrest, dame de Villaine, Neuville, Grandry, etc., veuve de Michel, comte Ducrest, chevalier, et tutrice de leurs enfants,

prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Nevers. M. Ducrest, juge de paix du canton de Bourbon-Lancy, fut autorisé en 1860, par jugement du tribunal civil de Charolles, à substituer à son nom celui de : du Crest, en deux mots, porté par ses ascendants avant la Révolution. Ce jugement, ayant été attaqué par le ministère public, fut confirmé le 11 mai suivant par un arrêt de la Cour impériale de Dijon, puis, le 21 novembre, par un arrêt de la Cour de cassation. La famille du Crest a fourni de nombreux officiers, deux chevaliers de Malte en 1634 et 1770, etc. Principales alliances : de la Forest de Rumilly 1583, Desplaces de Charmasse, de Murat 1593, de Semur 1514, le Bourgoing 1548, de Chargères 1598, de Vichy 1588, 1847, de Sercey 1731, Bruslart de Sillery de Genlis, de Scorraillé 1659, de Digoine 1593, Brochard de la Rochebrochard 1893, Chardon du Ranquet 1911, Hulot de Collart 1909, Maulbon d'Arbaumont 1875, Ogier d'Ivry, de Gouvenain 1899, de Suremain 1856, de Batz-Trenquelléon, de Tournemine, etc.